Communiqué de presse

Paris, le 13 Novembre 2020

LES PORTS FRANÇAIS PLEINEMENT OPERATIONNELS

L'ensemble des ports français ont mis en place une organisation de poursuite de leurs activités permettant aux acteurs de la chaîne logistique de continuer les leurs.

En cette nouvelle période de confinement, les exploitants de port français et les opérateurs de services portuaires sont entièrement mobilisés pour accompagner leurs clients et garantissent un fonctionnement optimal de l'ensemble de leurs services.

Ils sont organisés, dans le respect des consignes sanitaires et la protection de la santé des travailleurs émises par les autorités, pour assurer la poursuite de leur activité, en l'adaptant parfois à la demande, afin d'assurer le maintien des chaines logistiques. Ils ont déclenché en particulier leur plan de continuité d'activité.

Les ports français restent engagés dans leurs projets vecteurs de développement économique et utiles à la pérennité des activités logistiques, énergétiques, industrielles et numériques.
Ils sont en particulier acteurs du plan de relance porté par l'Etat et ses partenaires.

Les ports français, attentifs à vos préoccupations !

A propos
Fondée en 1917, l'Union des Ports de France (UPF) est l'association professionnelle représentant les exploitants de ports français. Elle rassemble ainsi 46 membres actifs qui regroupent les établissements gestionnaires de ports français de commerce et de pêche ainsi qu'un certain nombre de criées situés en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer : grands ports maritimes, ports autonomes, chambres de commerce et d'industrie, sociétés d'économie mixte et sociétés d'exploitation portuaires.

@portsdefrance

Contact
Christina PERON - DELRIEU
Chargée de communication
01 42 27 78 41 - christina.peron@port.fr